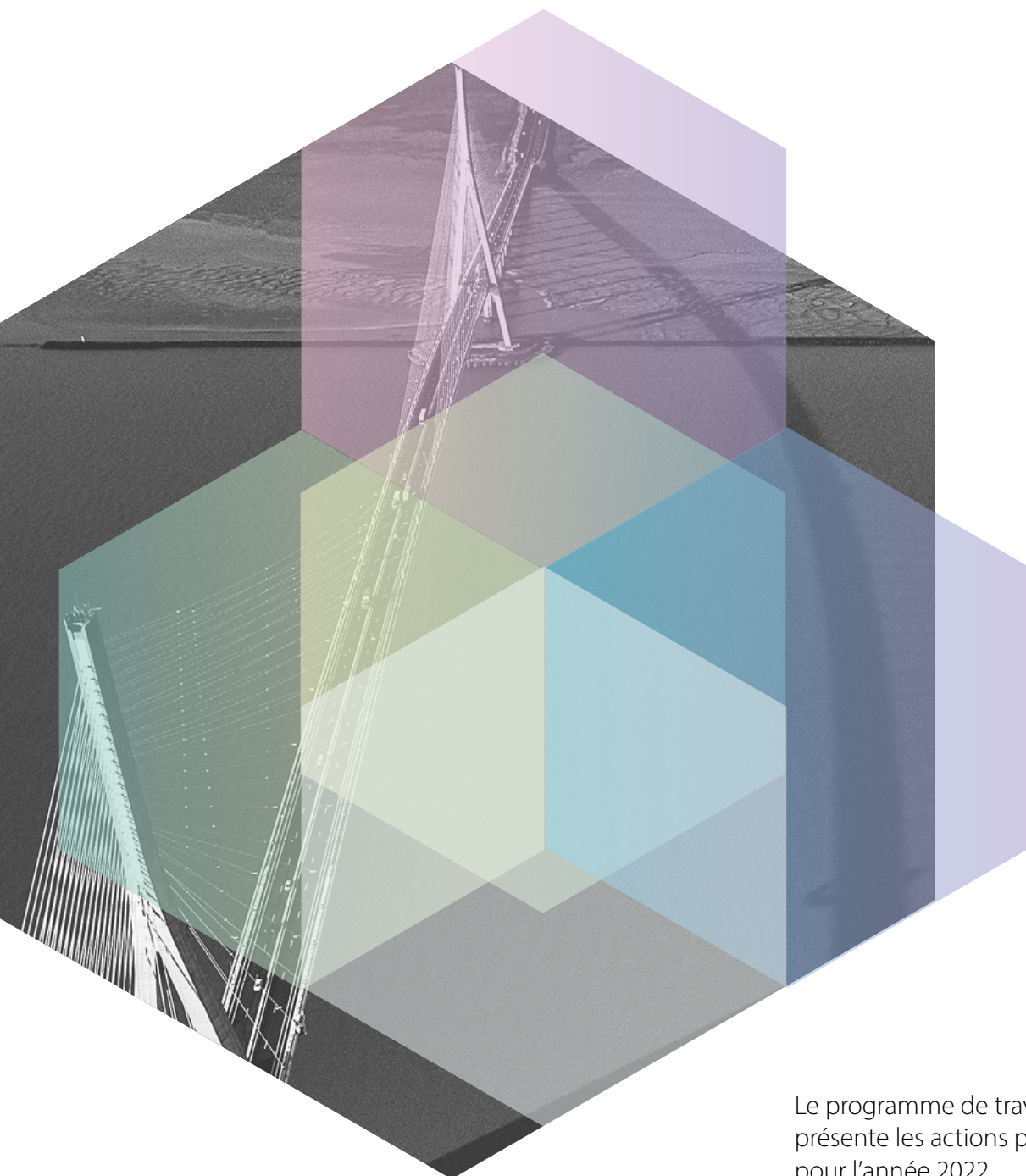


PROGRAMME DE TRAVAIL 2022

Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine



Le programme de travail de l'AURH
présente les actions planifiées
pour l'année 2022.

Par Édouard Philippe - Président de l'AURH

Décarboner à toutes les échelles territoriales

La réduction des émissions de carbone est devenue un axe majeur des stratégies territoriales. Les défis à relever sont immenses, en particulier dans les territoires industriels de la Vallée de la Seine, historiquement marqués par une forte empreinte des énergies fossiles.

Le processus de décarbonation est enclenché à toutes les échelles de l'action publique et les agences d'urbanisme y contribuent activement.

À l'échelle du territoire havrais, l'implantation d'une usine de fabrication d'éoliennes offshore après l'annonce de la fermeture de la centrale thermique du Havre constitue une étape supplémentaire dans le long chemin vers la décarbonation de nos énergies. En complément de la transformation progressive du mix énergétique du territoire, la démarche *Le Havre, ville portuaire intelligente*, dont l'AURH anime l'observatoire, permettra d'apporter des solutions concrètes et innovantes pour accélérer cette décarbonation. Réduire les émissions de carbone, c'est aussi se déplacer autrement. L'extension du réseau de tramway, qui va désormais franchir les limites du Havre, est une arme de plus pour relever ce défi.

À l'échelle de l'estuaire de la Seine, les intercommunalités et leurs partenaires sont mobilisés pour développer des solutions de

production d'hydrogène vert, amplifier l'utilisation des véhicules électriques, renforcer le maillage d'itinéraires cyclables dans un territoire où le tourisme, lui aussi, est en cours de décarbonation. En apportant des diagnostics précis et des idées neuves, l'AURH participe à cette transformation territoriale en intervenant en appui du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

À l'échelle de l'ensemble de la Vallée de la Seine, cette dynamique de décarbonation est également à l'œuvre et mobilise fortement. Les élus des territoires havrais, rouennais et parisiens ont engagé depuis plus d'un an une série d'actions concrètes dans les domaines du fret fluvial et des énergies qui permettent de parcourir le chemin de la décarbonation de façon collective. Le contrat de plan interrégional État-Régions Vallée de la Seine associant les régions Normandie et Île-de-France constitue aussi un outil efficace pour réduire les émissions de carbone ; les agences d'urbanisme de la vallée de la Seine l'ont bien démontré.

Si la dynamique de la décarbonation est lancée, le chemin que devront emprunter les territoires de l'axe Seine reste très long et complexe. Je sais que l'AURH, par ses expertises et par sa capacité à faire des propositions, saura maintenir de l'intensité dans ces projets et accompagner au mieux ses partenaires.

SOMMAIRE

AXE 1

Observer, diffuser la connaissance, animer les politiques publiques

P 6 - 11

Regards sur...
Consolidation des ressources
Observation et prospective
Information - Formation - Communication - Veille

AXE 2

Développer des stratégies urbaines et territoriales

P 12 - 17

Regards sur...
Études stratégiques
Élaboration des documents d'urbanisme
Études urbaines et territoriales

AXE 3

Fédérer et innover pour rendre plus attractifs nos territoires

P 18 - 23

Regards sur...
Échelle Vallée de Seine
Échelle Estuaire de la Seine
Échelle Le Havre Seine Métropole

L'AURH

L'Agence en 2022

P 24 - 27

Une équipe et des expertises au service du territoire
Assemblée générale
Récapitulatif des actions 2022

PRÉAMBULE

Accompagner les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'Estuaire de la Seine

L'agence est un acteur des projets, de l'aménagement, de l'attractivité et du rayonnement du territoire.

Elle allie des expertises :

- 】 d'observation,
- 】 d'urbanisme,
- 】 de prospective territoriale et économique.

Elle accompagne les projets et les stratégies territoriales dans la durée, de l'émergence à la mise en œuvre.

Elle aide les territoires à se positionner dans leur environnement local, régional et national face aux enjeux d'avenir.

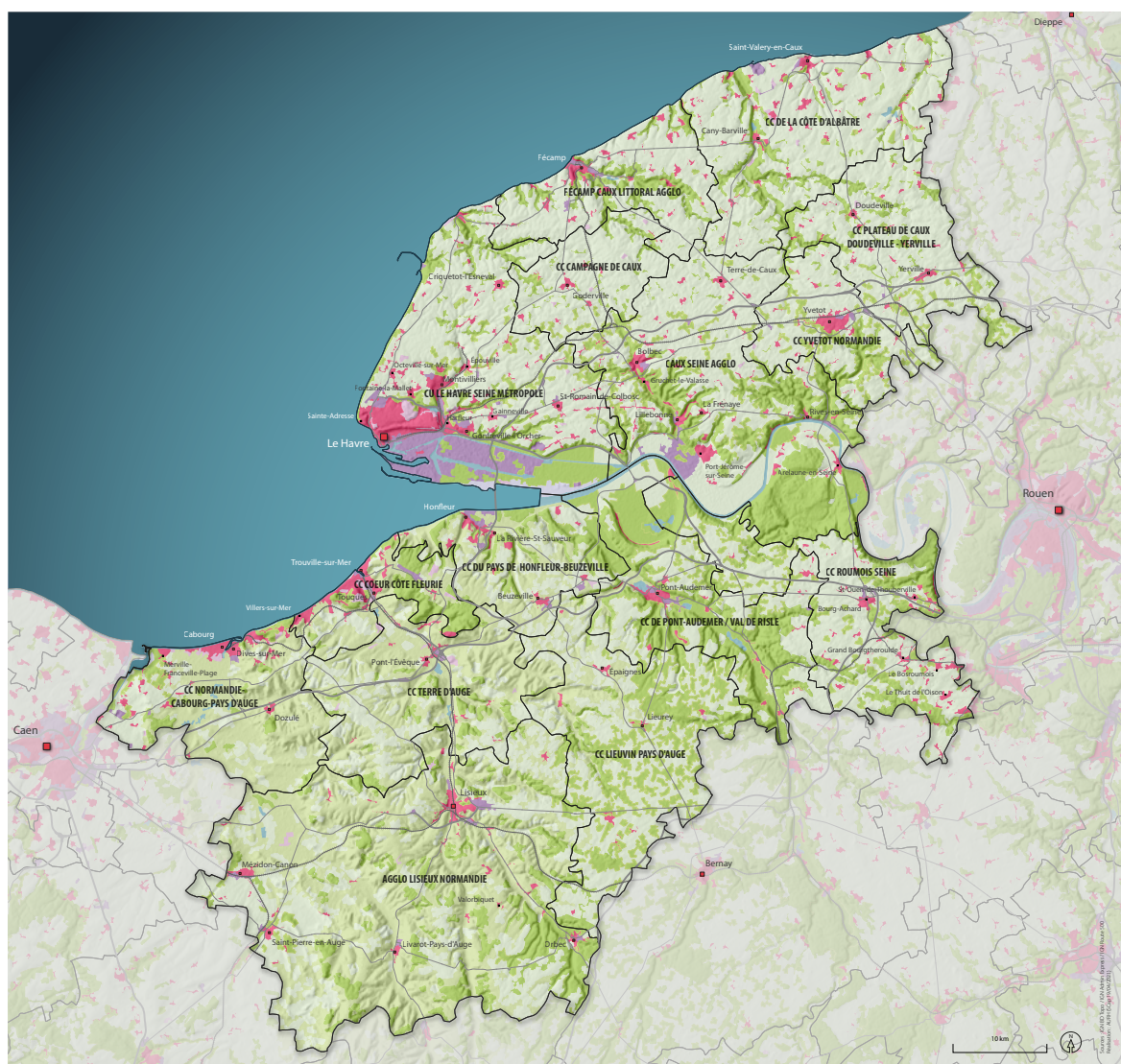


LE PROGRAMME MUTUALISÉ AU SERVICE DU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

La notion de programme mutualisé vise un objectif commun pour les adhérents et partenaires de l'AURH, une unité d'ambition pour le territoire : l'attractivité.

Chaque action, même si elle répond à un objectif précis, porte en elle des valeurs non seulement de reproductibilité pour les autres membres mais aussi de renforcement de la singularité de notre territoire pour le rendre plus innovant, compétitif et lui permettre de rayonner à l'échelle de la Région, de la Vallée de la Seine et au-delà.

Le territoire d'intervention de l'AURH : l'Estuaire de la Seine



AXE

1

**Observer, diffuser la connaissance,
animer les politiques publiques**

Pour être efficaces, les politiques publiques doivent pouvoir s'appuyer sur trois éléments : un constat partagé, une concertation auprès des acteurs concernés et une évaluation continue.

C'est tout l'enjeu de cet axe du programme de travail 2022 qui doit apporter aux décideurs une observation, une analyse et une expertise fiables et consolidées sur diverses thématiques et échelles.

En 2022, l'AURH poursuivra donc la production, la collecte et la consolidation de la donnée au

profit du diagnostic territorial et de l'observation. Ce socle d'informations sera analysé pour un traitement géographique et cartographique au profit de la prospective territoriale.

Chaque EPCI disposera ainsi des données clés actualisées de son territoire. Les thématiques de l'habitat, la mobilité, l'immobilier d'entreprise seront également analysées dans le cadre d'observatoires prospectifs.

Enfin, l'AURH continuera d'être au service de ses adhérents en partageant ses outils de veille, de communication et de formation.

REGARDS SUR...

La nécessaire mue de l'observation

L'AURH produit des observatoires depuis de nombreuses années, qu'ils soient territoriaux, à l'exemple des *Données clés par EPCI*, ou thématiques comme celui de l'immobilier d'entreprise. Cela n'exonère cependant pas un travail critique sur leur contenu, leur portée voire leur bien-fondé.

L'observation est chronophage. Elle ne doit être mobilisée qu'en appui d'un besoin exprimé, un enjeu identifié ou la confirmation objective d'une tendance. Ce « temps passé » doit également questionner la fréquence : à quel moment actualiser la donnée ? sur la base de quelles nouvelles informations ?

L'observation est ingrate. Elle livre une photographie objective, donc impartiale et parfois insatisfaisante dans son constat. Pour autant, lorsque la donnée est mise en perspective dans le temps, pondérée d'autres facteurs, comparée à d'autres territoires, elle évolue de l'état des lieux à la prospective pour devenir aide à la décision.

Ces conditions *sine qua non* de l'intérêt des observatoires permettent non seulement d'établir des portraits, de suivre des évolutions sur des périodes données en faisant ainsi apparaître les enjeux, les atouts ou les menaces qui en découlent.

Enfin, l'observation doit offrir des outils d'évaluation et de suivi des différentes politiques et programmes d'aménagement du territoire. Il s'agit aussi de se comparer à d'autres dans un contexte de compétitivité, avec l'ambition de se démarquer et d'être valorisé.

Pour parachever sa mue, l'observation est appelée à innover sur les aspects qualitatifs par des approches plus collaboratives dans leur conception et plus dynamiques dans leur mode de représentation et de diffusion.



Consolidation des ressources

01 Gestion de la donnée, de l'information géographique et cartographique

La donnée est au cœur de tous les métiers de l'agence. Qu'elle soit produite spécifiquement en réponse à une étude ou fournie par un partenaire, la donnée est toujours traitée et analysée au profit d'une politique publique territoriale. Sa traduction en information géographique permet la production de cartes qui, une fois croisées avec d'autres couches d'information, permettent des analyses approfondies : indicateurs clés, cartes statiques ou interactives ou autres représentations graphiques...

Observation et prospective

02 Portraits des territoires des intercommunalités de l'Estuaire de la Seine

L'AURH produit une collection intitulée *Portrait de territoire*. Elle est constituée des *Données clés* de chaque intercommunalité, publiées régulièrement depuis plusieurs années. Elle a été complétée en 2021 par une nouvelle publication : les *Tendances de territoire*, décryptant les grandes dynamiques à l'œuvre : démographie, emploi, artificialisation...

En 2022, les *Données clés* seront mises à jour et évolueront dans leur format. Elles continueront de croiser approche cartographique, jeux de données et chiffres clés pour mieux comprendre et appréhender le territoire de chaque intercommunalité.

03 Observatoire du logement et de l'habitat

Approuvé en décembre 2021, le programme local de l'habitat de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole nécessite désormais une évaluation rigoureuse et régulière de ses actions par un suivi d'indicateurs aujourd'hui déterminés. Au-delà de l'obligation réglementaire, le territoire mérite un observatoire unique du logement et de l'habitat qui regroupera sur une plateforme centralisée l'ensemble des données et analyses sur cette thématique : production de logements, marchés du neuf et de l'ancien, vacance, logements étudiants...

04 Observatoire de l'immobilier d'entreprise

L'observatoire de l'immobilier d'entreprise permet de mesurer non seulement le « stock » de bureaux, locaux d'activités et entrepôts mais aussi la dynamique des marchés par une analyse de l'offre et des transactions. Construit initialement à l'échelle du territoire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, en partenariat avec les acteurs publics et privés de ce domaine d'activités, il intègre désormais les données clés des intercommunalités voisines. Une approche qualitative sera initiée en 2022 par le biais d'interviews et de comparaisons territoriales.

05 Cahiers de la mobilité : mobilités selon l'âge, le genre, les temps de déplacements, les relations urbains / péri-urbains

L'agence va poursuivre en 2022 l'exploitation des données de l'enquête ménages déplacements réalisée auprès des habitants du territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Une double analyse – territoriale et thématique - permettra de mieux identifier les enjeux à venir en matière de mobilité afin, le cas échéant, d'orienter les politiques publiques. Les analyses à venir viendront utilement compléter les études sur d'autres thématiques comme celle engagée sur l'adaptation au vieillissement de la population.

06 Observatoire Le Havre Ensemble

L'observatoire Le Havre Ensemble permet de mesurer les effets des actions du projet d'innovation sociale de la Ville du Havre. Il s'appuie sur la production, la récolte et l'analyse d'indicateurs choisis par la ville. Ils sont regroupés en quatorze thèmes : évolution démographique, structures familiales, grands groupes d'âge (enfants, jeunes, seniors), égalité femmes-hommes, logement, formation, emploi, santé, handicap, pauvreté et solidarité ainsi que les associations.

07 Déclinaisons de l'étude démographique INSEE/AURH

L'étude réalisée par l'INSEE en 2020 dressait non seulement un portrait démographique très précis du territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (avec un regard sur les évolutions passées) mais également des projections à l'horizon 2040. L'AURH poursuivra en 2022 le décryptage de cette étude par des analyses plus précises et poussées notamment sur l'accueil et le maintien des jeunes. Il s'agira de détailler les caractéristiques démographiques, sociales et scolaires des jeunes et les conditions de leur attractivité sur le territoire.

08 Vallée de Seine – Dispositif d'observation, d'études et de prospective (CPIER 1.1) et cartographie des grands projets (CPIER 1.4)

L'AURH va poursuivre en 2022 le travail de mise à disposition et d'analyses des données pour observer les grandes dynamiques de la Vallée de la Seine. Ces données donneront lieu à des publications et permettront l'actualisation des cartes interactives du site internet www.vdseine.fr

Par ailleurs, dans le cadre du volet observation foncière du CPIER (fiche-action 1.4), la carte interactive des grands projets sera actualisée. Elle offre un recensement des grands projets en cours et à l'étude en Normandie, au rayonnement, au dynamisme et à l'attractivité des territoires.

Information – Formation – Communication – Veille

09 Veille, ressources documentaires et site internet

L'ensemble des travaux de l'agence donne lieu à des livrables disponibles, parfois après synthèse, pour le plus grand nombre à travers le site internet de l'AURH : publications, cartes, données clés, vidéos, descriptifs et actualités des projets menés.

Sur les réseaux sociaux de l'agence, Twitter et LinkedIn, l'agence diffuse les actualités de ses productions et des travaux de ses territoires d'intervention. Par ailleurs, la veille et les recherches documentaires permettent à l'AURH d'enrichir et d'élargir les réflexions de son équipe et de ses partenaires. La sélection de l'information permet d'apporter un socle de connaissances et de le compléter avec des éléments d'actualité, des exemples d'expériences innovantes, des angles de vue différents ou complémentaires.

10 Suivi projet professionnel étudiants Urbanité

L'AURH et l'Université du Havre sont unies depuis plusieurs années par une convention dédiée à l'accompagnement des étudiants du master Urbanité dans leur parcours pédagogique, à travers l'encadrement d'un atelier professionnel. Chaque année un thème est choisi pour « mettre les étudiants en situation ». De manière complémentaire à l'apprentissage académique, les étudiants produisent des diagnostics problématisés et des intentions urbaines sur les sites proposés. Plus que le résultat, c'est la méthode d'élaboration qui est évaluée pour guider les étudiants vers une pratique de leur futur métier.

11 Découverte urbaine et architecturale de l'interface ville-port du Havre

Faire connaître le territoire, et plus particulièrement l'interface ville-port du Havre, comprendre son histoire et son évolution, décrypter ses composantes urbaines et architecturales, font partie intégrante des missions de l'agence. Que ce soit en partenariat avec d'autres structures, Port Center ou Maison de l'Architecture de Normandie dans le cadre du festival ZigZag par exemple, ou en lien direct avec certains publics, étudiants, professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, l'agence partage sa connaissance des transformations majeures apparues dans cette partie de la ville depuis près de 20 ans.

12 Valorisation des événements et actions du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

L'AURH assiste depuis plusieurs années le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine dans sa communication. Cela se matérialise concrètement par l'accompagnement de la communication institutionnelle (rapport annuel, site internet, réseaux sociaux) et la définition et la mise en œuvre des plans de communication de chaque action (élaboration de documents, plan média, relations presse, relais sur les outils digitaux...).

Suivez l'actualité et la veille de l'AURH



www.aurh.fr



[@aurh_officiel](https://twitter.com/aurh_officiel)



[LinkedIn](#)



[ScoopIt](#)



Replongez-vous dans les publications 2021, en attendant les nouveautés 2022 !



AXE

2

Développer des stratégies urbaines et territoriales



AURH est un acteur historique du territoire en matière de planification : SCoT Le Havre Pointe de Caux, SCoT Pays des Hautes Falaises, PLUi Fécamp Caux Littoral...

2022 sera l'année de la confirmation et de l'innovation.

Confirmation de l'engagement de l'AURH auprès des EPCI de la Pointe de Caux pour l'élaboration et l'évolution de leurs documents d'urbanisme, à l'exemple du PLUi de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dont le diagnostic et les prémices du projet d'aménagement et de développement durable seront produits en 2022.

Innovation thématique avec notamment l'arrêt de projet du règlement local de publicité intercommunal de l'agglomération Fécamp Caux Littoral. Innovation territoriale avec le début des travaux de planification pour le Pôle d'équilibre territorial et rural du Plateau de Caux Maritime et la communauté de communes de la Côte d'Albâtre.

Ces travaux ne peuvent être réalisés que sur la base d'études stratégiques consolidées, qu'elles soient thématiques ou territoriales : stratégie foncière, gestion économe de l'espace, gestion des risques, études urbaines et architecturales.

REGARDS SUR...

La bonne échelle pour la planification

Le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Plateau de Caux Maritime et la communauté de communes de la Côte d'Albâtre (CCCA) ont adhéré à l'AURH en 2021 pour que l'agence contribue à la révision du SCoT pour le premier et à l'élaboration du PLUi pour le second. Ces travaux illustrent parfaitement la bonne complémentarité des thématiques couvertes et des échelles – temporelles et géographiques – des documents de planification : la CCCA est l'un des trois EPCI constitutifs du territoire du SCoT.

Sur de nombreux territoires, cet « emboîtement des documents gigognes » est aujourd'hui questionné ; au gré des découpages administratifs récents ou par la persistance de compétences ou de périmètres d'intervention croisés. Des SCoT et des PLUi sont ainsi élaborés ou révisés de manière concomitante et sur les mêmes périmètres. Le volet littoral de la loi Elan ou l'effacement des zones blanches les y oblige souvent. Cependant, un nouvel examen des périmètres doit être engagé pour redonner cohérence, clarté et sens aux démarches de planification.

Le SCoT doit idéalement être nourri d'inter-territorialité sur un périmètre de bassin de mobilité, de vie, d'emploi. Il doit garder sa vocation de mise en cohérence de grands objectifs stratégiques, perceptibles à plus large échelle (régionale, « d'axe Seine » voire nationale). Le PLUi doit, quant à lui, être à la fois l'outil intégrateur des politiques publiques sectorielles et celui de mise en œuvre réglementaire et opérationnelle du projet de territoire.



Études stratégiques

13 Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition de la stratégie « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) »

L'objectif d'un Zéro artificialisation nette s'invite depuis un peu plus d'un an dans les débats des aménageurs et urbanistes, en réponse à l'étalement urbain constant et à une consommation importante d'espaces naturels et agricoles. L'AURH accompagnera la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et la Ville du Havre dans la traduction de cet objectif dans les politiques publiques et documents de planification. L'objectif est aussi de veiller à la bonne articulation de cet objectif avec les stratégies « nature et biodiversité » et « foncière » pour lesquelles l'AURH est assistant à maîtrise d'ouvrage.

14 Accompagnement pour la mise en œuvre d'un plan Paysage

Les documents de planification, et plus particulièrement les schémas de cohérence territoriale, devront porter le projet de paysage. Au-delà de cette obligation réglementaire, la connaissance des paysages de la Pointe de Caux est perfectible. Elle doit encore mieux prendre en compte et valoriser les singularités du territoire, à l'exemple de ses clos-masures ou de ses traits de côte, pour guider l'action publique vers une protection juste et efficace de ce patrimoine qu'est le paysage.

15 Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du plan Vélo

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole élabore son plan Vélo à l'horizon 2030. Après la préfiguration de la mission et le choix d'un prestataire technique spécialisé, le travail se poursuit en 2022 par le déploiement du maillage cyclable sur l'ensemble du territoire communautaire. L'AURH accompagne la Communauté urbaine dans l'analyse des propositions et leur bonne articulation avec les autres politiques publiques et les autres territoires.

16 Cahier de recommandations PPRL

Le plan de prévention des risques littoraux de la plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine (PPRL PANES) vise à protéger des biens et des personnes contre le risque de submersion marine. Après une phase de « porter à connaissance » et de concertation, un règlement sera rédigé en 2022. L'AURH poursuivra son accompagnement d'une part dans la « traduction » urbaine et territoriale des prescriptions et d'autre part par l'élaboration d'un cahier de recommandations.

17 Opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre

L'Opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre est en phase opérationnelle depuis 2020. Elle est animée par le Département de la Seine-Maritime en lien étroit avec la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral. L'AURH poursuivra son assistance auprès des collectivités territoriales concernées sur des thématiques spécifiques (mobilité, réglementation de la publicité par exemple) et leurs déclinaisons à l'échelle des intercommunalités.

18 Étude pilote Fragilité numérique - Caux Seine Agglomération

Caux Seine Agglomération travaille depuis de nombreuses années à l'accès par tous à de plus en plus de données numériques. Elle a été l'un des premiers EPCI de l'Estuaire à libérer ses données à destination des professionnels et des habitants. Elle met en œuvre une politique de diffusion, de sensibilisation et d'acculturation aux usages du numérique. Soucieuse de conforter cette ambition, Caux Seine Agglomération souhaite développer sur son territoire une « étude pilote » pour qualifier et localiser la fragilité numérique. L'AURH accompagnera l'agglomération dans la réalisation de cette étude.

19 Études déclinaisons tracé tramway

Le projet d'extension du tramway vers Montivilliers et les quartiers sud du Havre a fait l'objet en 2021 d'une large concertation auprès des habitants, des institutionnels et des professionnels. Les tracés doivent se stabiliser en 2022. Outre l'amélioration des dessertes, ils questionneront le devenir urbain des sites traversés et notamment les mutations foncières envisageables. L'AURH poursuivra son accompagnement auprès de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et de la Ville du Havre dans l'étude et l'analyse des incidences du tramway.

Élaboration des documents d'urbanisme

20 Élaboration du PLUi Le Havre Seine Métropole et révision du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a prescrit en 2021 l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Des premiers ateliers de travail avec les élus ont permis l'émergence de sujets d'importance voire d'enjeux. Les travaux se poursuivent en 2022 avec la finalisation du diagnostic territorial et les prémices du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), document pivot du PLUi et porteur du projet politique. L'AURH contribue à l'élaboration de ces documents avec une méthode éprouvée basée sur l'échange continu avec les élus et une approche de terrain. La révision du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire sera menée de manière concomitante.

21 Anticipation des évolutions des documents d'urbanisme de la Pointe de Caux

Les évolutions de périmètres des intercommunalités des dernières années ont rebattu les cartes de la couverture de la Pointe de Caux en matière de documents stratégiques. L'ensemble des intercommunalités de la Pointe de Caux est désormais engagé dans des démarches de PLUi. La modernisation du contenu des SCoT, introduite par l'ordonnance du 17 juin 2020, confirme la nécessité de porter une vision prospective et concertée sur l'évolution de ce grand territoire. Une étude d'opportunité et de faisabilité peut être menée dans ce sens. Une réflexion à cette échelle permettrait de traiter, sur un périmètre géographique pertinent, des thématiques qui dépassent les limites des structures actuellement porteuses de SCoT : développement économique, mobilité, sobriété foncière, trame verte et bleue, mise en valeur du littoral...

22 Élaboration du plan de Mobilité Le Havre Seine Métropole Assistance à maîtrise d'ouvrage

Établi sur la période 2013–2022, le plan de déplacements urbains est actuellement opérant sur le territoire de l'ex-communauté de l'agglomération havraise (Codah). La révision du plan de déplacements, désormais appelé plan de mobilité, a été engagée en 2021 sur le territoire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. À travers son accompagnement, l'AURH mettra ses ressources et connaissances au profit de l'étude. Sa vision coordonnée des politiques publiques sectorielles (PLUi, PCAET) appuiera la cohérence des choix réglementaires pour cibler de mêmes objectifs sur le territoire.

23 Élaboration du RLPi Le Havre Seine Métropole Assistance à maîtrise d'ouvrage

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a prescrit en 2020 l'élaboration de son règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Il doit permettre tout d'abord d'éviter la caducité de quelques règlements locaux de publicité sur des territoires communaux. Il doit ensuite identifier des enjeux territoriaux spécifiques : entrées d'agglomération, de villes, territoire d'Opération Grand Site, cœurs de villes et villages, zones d'activités et commerciales. Il doit enfin proposer des règles qualitatives et quantitatives sur les publicités, pré-enseignes voire les enseignes. L'AURH assure un rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage : pré-diagnostic, détermination des zones à enjeux, rédaction du cahier des charges du prestataire, suivi de la procédure et production d'études.

24 Élaboration du RLPi Fécamp Caux Littoral

La Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral a lancé l'élaboration de son règlement local de publicité intercommunal (RPLi) en 2021. Dans la poursuite des travaux réalisés pour l'élaboration du PLUi, elle en a confié la réalisation à l'AURH. Le second semestre 2021 a permis la réalisation du diagnostic des dispositifs (enseignes, pré-enseignes et publicités). En 2022, l'AURH proposera à la communauté d'agglomération des orientations politiques ; document socle du RLPi, sur la base duquel les prescriptions réglementaires seront rédigées. L'AURH élaborera l'arrêt de projet qui sera soumis à la consultation des habitants, des personnes publiques associées et des parties prenantes.

25 Élaboration du PLUi de la Côte d'Albâtre

La Communauté de communes de la Côte d'Albâtre a souhaité inscrire son territoire dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal. La communauté de communes a fait appel à l'AURH pour l'aider d'un point de vue organisationnel, technique, juridique et urbain. Une phase préalable à la prescription a été menée au dernier trimestre 2021. Elle se poursuivra début 2022 en vue d'une prescription à la fin du premier trimestre et le démarrage des travaux de diagnostic territorial. Proximité du terrain et des élus, disponibilité continue, rigueur et qualité de production sont les bases communes de travail entre ce nouvel adhérent et l'agence.

26 Révision du SCoT Plateau de Caux Maritime

Le Pôle d'équilibre territorial et rural du Plateau de Caux Maritime réunit la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, la Communauté de communes de la Région d'Yvetot et la Communauté de communes Plateau de Caux Doudeville – Yerville. Il dispose d'un schéma de cohérence territoriale (SCoT) approuvé en 2014. Il a fait l'objet d'une évaluation en 2020 qui concluait sur la nécessité d'une révision. L'évolution du périmètre, la subsistance d'une zone blanche, l'évolution du cadre légal introduite par la loi Elan (volet littoral, aménagement commercial), la modernisation du contenu du SCoT et l'actualisation des enjeux territoriaux justifiaient cette décision. Après son adhésion à l'agence, le PETR lui a confié la réalisation de cette révision complète du document.

27 Évolution du PLUi Fécamp Caux Littoral

La loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi Elan, intègre un volet relatif aux modalités d'application de la loi Littoral et notamment la détermination des critères d'identification des villages, agglomérations et autres secteurs urbanisés. Ces travaux doivent chronologiquement être traduits dans les SCoT puis dans les PLUi. L'AURH a ainsi réalisé la modification simplifiée du SCoT du syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises. En 2022, l'AURH procédera à la modification simplifiée du PLUi de la Communauté de communes Fécamp Caux Littoral pour traduire « à la parcelle » les ambitions du volet littoral du SCoT.

Études urbaines et territoriales

28 Coordination et animation du Cœur métropolitain

Au gré des constructions en cours, le cœur métropolitain se matérialise désormais au sein de la ville du Havre. Secteur de projets et d'intensités urbaines, le cœur métropolitain s'étend depuis la plage, à l'ouest, jusqu'aux quartiers sud, à l'est. En plus de fonctions urbaines de proximité, il doit accueillir des programmes d'envergure intercommunale, « axe Seine » voire nationale. Il symbolise le renouveau de la cité havraise par ses qualités urbaines, architecturales et programmatiques. L'AURH accompagne la Ville et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans la mise à jour du projet et la recherche constante d'innovations sur ce secteur d'enjeux pour l'intercommunalité.

29 Accompagnement pour le devenir des quartiers sud du Havre et interface ville-port

Les quartiers sud poursuivent leur transformation urbaine avec notamment le projet Graille La Vallée, issu du nouveau programme national de renouvellement urbain et les réflexions en cours sur les sites Magasins généraux et Technor (cf. action CPIER 1.4). Les études menées par l'AURH avec la Ville du Havre et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole se voient aujourd'hui complétées de deux éléments – le risque de submersion marine et le projet de tramway- qui vont faire des quartiers sud un espace de réflexion et d'expérimentation pour un urbanisme résilient.

30 Maîtrise du développement urbain de la Vallée de la Seine (CPIER 1.4) Études urbaines Citadelle, Magasins généraux et Technor Assistance à maîtrise d'ouvrage

Sous la coordination de l'Établissement public foncier de Normandie, l'AURH accompagne en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage la Ville du Havre, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et Haropa Port pour le devenir des sites des magasins Généraux, Technor et la Citadelle. Ces secteurs stratégiques font partie des sites d'expérimentation retenus à l'échelle de la Vallée de la Seine en vue de leurs reconversions dans une optique de maîtrise foncière par des opérations de renouvellement urbain et de recyclage de friches industrielles.

31 Soutien technique opérationnel aux collectivités pour des projets urbains vertueux

Le soutien technique opérationnel aux collectivités (Stoc) est un dispositif proposé aux communes en application du programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Les professionnels de la communauté urbaine, de l'État, du CAUE et de l'AURH sont mis à disposition des communes pour les accompagner dans leurs projets urbains. Chacun, sur son domaine de compétence, questionne les projets et propose des pistes d'optimisation au regard des procédures à mener, pour l'insertion urbaine et paysagère, la programmation et l'architecture.

32 Études urbaines pour les Petites villes de demain : Étretat, Saint-Romain-de-Colbosc et Criquetot-l'Esneval

Sur proposition de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, les communes d'Étretat, Saint-Romain-de-Colbosc et Criquetot l'Esneval ont été retenues en 2021 dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Petites villes de demain ». L'AURH avait contribué à l'élaboration du dossier de candidature et poursuit en 2022 cet accompagnement par des apports méthodologiques et urbains pour imaginer les programmes et aménagements qui redynamiseront les centres-villes.

33 Accompagnement des collectivités pour des concours de maîtrise d'œuvre

L'AURH se propose d'accompagner la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et les communes de son territoire dans les procédures de concours pour leurs projets urbains et architecturaux. L'agence peut apporter son regard de professionnel de l'aménagement dans divers jurys d'attribution des projets.

34 Étude Mobilités ville d'Harfleur

La commune d'Harfleur a sollicité l'AURH pour engager une réflexion sur les mobilités, avec pour objectif de réduire l'usage de la voiture dans les déplacements du quotidien et favoriser l'usage des modes actifs (vélo, marche à pied) dans le centre-ville et dans les liaisons inter-quartiers. La question des mobilités va de pair avec une réflexion plus globale sur les espaces publics, voire l'élaboration d'orientations à plus long terme en matière d'urbanisme et de projets urbains. L'arrivée du tramway à proximité de l'entrée de ville ouest oblige à repenser l'ensemble de ce périmètre à très fort usage routier.

AXE

3

Fédérer et innover pour rendre plus attractifs nos territoires

L'une des principales vocations d'une agence d'urbanisme est sa capacité à fédérer autour d'elle les acteurs d'un territoire afin d'en valoriser les atouts et les singularités et d'œuvrer à son attractivité.

L'AURH le réalise à trois échelles :

- ▮ sur la Vallée de la Seine, en lien avec l'État, les Régions Normandie et Île-de-France, les agences d'urbanisme d'Île-de-France, de Paris, Rouen et Caen ;
- ▮ à l'échelle du Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, partenaire historique de l'agence ;

▮ à l'échelle de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole avec notamment l'animation du conseil de développement.

La méthode proposée pour y parvenir repose d'une part, sur la mise à disposition de savoirs, de données et d'études et, d'autre part, sur des techniques d'animation innovantes pour susciter la coproduction.

Ce foisonnement d'idées et de réflexions doit permettre le renouveau des actions de valorisation, d'attractivité et d'innovation du territoire.

REGARDS SUR...

L'AURH, animateur de réseaux

Pour donner le meilleur d'elle-même, une agence d'urbanisme doit être un lieu ouvert et générateur de liens. L'AURH poursuit d'année en année ses efforts pour mettre en partage ses analyses, ses diagnostics, ses réflexions prospectives. L'animation de réflexions collectives sur l'avenir du territoire fait partie du cœur de mission de l'AURH, avec la production d'expertises.

Ces dernières années l'agence s'est employée à consolider des liens existants ou à en créer de nouveaux :

- » L'AURH a animé ces dernières années avec la ville, la communauté urbaine et le port des réflexions partenariales portant sur le cœur métropolitain du Havre.
- » L'AURH apporte aux membres du Conseil de développement de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole des éléments d'expertises mais anime surtout la réflexion collective avec des formats innovants.
- » Dans le cadre de son travail sur le fret fluvial à l'échelle de la vallée de la Seine, l'AURH a su imaginer un cadre dynamique de discussion entre les élus et les acteurs économiques.

Se positionner comme un lieu ouvert et générateur de liens n'a rien d'évident en période de crise sanitaire. Même en format « distanciel », l'AURH invente des nouveaux modes d'animation intégrant des vidéos, des « cartes postales » du Havre, des nouvelles façons d'interagir.

En 2022, l'AURH poursuivra sa forte mobilisation sur la vallée de la Seine, auprès des intercommunalités de Paris Rouen et le Havre et auprès des signataires du contrat de plan interrégional État-Régions. Les actions inscrites au programme de travail à cette échelle seront autant d'occasions d'innover en matière d'animation et de réflexions partenariales « grand format ».



Échelle Vallée de Seine

35 Appui à la coopération des agglomérations de l'Axe Seine

Les métropoles et collectivités de l'Axe Seine se réunissent régulièrement pour participer au développement de l'axe Seine autour de sujets innovants, dans leurs domaines de compétences. Elles mettent en commun leurs réflexions et leurs moyens dans différents domaines : logistique, dont le fret fluvial, alimentation durable, culture, énergie, gestion de l'eau et des milieux aquatiques, décarbonation. Par ses études, l'AURH et les agences d'urbanisme concernées apportent leur contribution à ces réflexions.

36 Animation réseau des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

Les agences d'urbanisme de la vallée de la Seine – APUR, IPR, AURBSE, AUCAME et AURH - sont mobilisées depuis le début du contrat de plan interrégional Etat-Régions Normandie et Île-de-France (CPIER). Elles poursuivent leurs contributions par l'apport de données et la production d'études prospectives pour l'attractivité, le développement et l'innovation de la Vallée de Seine. En 2022, l'AURH animera et coordonnera les travaux des agences.

37 Connaissance des paysages de la Vallée de la Seine

Dans le cadre du CPIER Vallée de la Seine (fiche-action 1.3), l'AURH poursuit son partenariat avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles autour de la connaissance et de la valorisation des paysages de la Vallée de la Seine. En 2022, les actions principales porteront sur l'animation du réseau, la poursuite de la « caravane des paysages » et un atelier pédagogique « De Melun au Havre » sur la thématique « Réparation ».

38 Réseau des agences d'urbanisme normandes

Les agences d'urbanisme normandes se mobilisent depuis de nombreuses années auprès de la Région Normandie sur des sujets d'intérêt régional. La planification, notamment la déclinaison du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet), la mobilité et la gestion économe de l'espace seront au cœur des actions communes en 2022.

Vallée de la Seine

Animation du site internet et du fil Twitter 2021/2022



Évènements Vallée de la Seine

L'AURH se mobilise pour organiser ou co-organiser les événements des fiches 1.1 et 1.3 du CPIER Vallée de la Seine



Échelle Estuaire de la Seine

39 Démarche alimentaire

L'alimentation est un sujet de plus en plus prégnant dans les politiques publiques des intercommunalités, souvent concrétisé à travers des projets alimentaires territoriaux (PAT). L'AURH accompagne le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine. Après avoir participé à l'élaboration et à l'animation de trois webinaires sur le sujet en 2021, l'AURH poursuivra son accompagnement pour le recrutement d'un prestataire et le suivi de sa production. L'objectif est de pouvoir à la fois observer les flux globaux et les « masses critiques » et d'offrir aux EPCI un traitement des données optimal qui pourra alimenter leurs PAT et faciliter/accélérer la mise en œuvre de leurs actions opérationnelles.

40 Tiers lieux

Les tiers lieux sont de plus en plus nombreux sur le territoire. Ils répondent à une multitude d'enjeux : sensibilisation/formation au numérique, lieu de lien social, espace de travail partagé, mise en commun de moyens... Ils ont des statuts et des modes de fonctionnement et de financement très différents : portage, offre de services, cadre et public cible, niveau de structuration. L'AURH va procéder au recensement de ces espaces sur le territoire du Pôle métropolitain et identifier les différentes typologies de tiers lieux. Cet « observatoire en devenir » permettra d'organiser, en 2022, une rencontre des tiers lieux de l'estuaire de la Seine pour identifier les points forts et l'avenir de ces espaces.

41 Open data

Le groupe de travail Open data du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, actif depuis six ans, a permis à l'ensemble des intercommunalités adhérentes au Pôle de respecter l'obligation légale de libération de la donnée et d'aller au-delà en se fédérant autour d'actions communes. En 2022, le groupe de travail a pour ambitions la poursuite de la mise à disposition de la plateforme pour libérer les données, consolider les jeux de données par une démarche qualité et une méthodologie d'harmonisation, créer des jeux de données via les projets du PMES ou les besoins concordants des EPCI et valoriser la donnée pour orienter les politiques publiques ou communiquer auprès du grand public.

42 Gestion des déchets

Les services rudologie des intercommunalités adhérentes du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se réunissent régulièrement pour partager des constats, des bonnes pratiques et, le cas échéant, mettre en œuvre des actions communes à l'échelle du Pôle. L'AURH vient en appui du groupe de travail pour la mise en œuvre d'un observatoire des déchets à l'échelle des huit EPCI du Pôle. Il permet de recenser, quantifier et cartographier les tonnages de déchets par typologie (ordures ménagères, recyclables secs, déchets occasionnels, déchets verts et déchets dangereux) et par catégorie de recyclage. Véritable guide pour l'action publique, cet observatoire permettra un suivi dans le temps et l'identification de gisements voire de démarches communes.

43 Estuaire, territoire cyclable

En complément des grands itinéraires cyclables de rayonnement international (Vélomaritime EV4 et la Seine à vélo), le territoire du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se dote progressivement de boucles locales au sein de chaque EPCI du Pôle. Elles accompagnent efficacement le développement du tourisme et les pratiques alternatives à la voiture. Sur la base d'un recensement des discontinuités résiduelles, de l'actualisation du schéma cyclable de l'estuaire et de l'animation du groupe de travail, l'AURH poursuit son accompagnement auprès du Pôle et des intercommunalités adhérentes pour compléter et harmoniser ce maillage. Un atelier participatif sur le thème des « Halte(s) en Seine » sera organisé en 2022.

44 Estuaire, territoire de mobilité électrique

Le Pôle métropolitain a réalisé en 2021 une étude sur les mobilités décarbonées à l'échelle de l'estuaire : besoins, attentes, enjeux, perspectives. La mobilité électrique fait l'objet d'attentes et de besoins spécifiques. L'AURH a réalisé une première approche : état des lieux et enjeux, coordination des actions entre intercommunalités. Elle poursuivra en 2022 son accompagnement en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage, en complément du cabinet d'études spécialisé sur l'élaboration d'une stratégie estuarienne d'accompagnement au déploiement des mobilités électriques. L'objectif est de coordonner la mise en œuvre des actions issues de la stratégie en lien avec les acteurs de l'électromobilité : EPCI, syndicats d'énergies, communes, délégataires, ...

45 Évènement cyclable grand public à l'échelle de l'estuaire

Le territoire du Pôle métropolitain est traversé par de nombreuses véloroutes, complétées par des parcours départementaux et des boucles locales. Le Pôle métropolitain, avec l'appui de l'AURH, souhaite proposer aux habitants du territoire un évènement cyclable pour promouvoir l'estuaire en tant que destination vélo mais aussi la pratique du cyclotourisme dans une démarche de « locatourisme ». L'AURH coordonnera la mise en œuvre de l'évènement cyclable populaire à l'échelle de l'estuaire, en assurant l'interface entre les intercommunalités adhérentes, les offices de tourisme et les clubs locaux, ainsi que la conception et la mise en œuvre d'un plan de communication.

Échelle Le Havre Seine Métropole

46 Animation du conseil de développement

Le conseil de développement (Codev) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est installé depuis 2020. Il réunit des membres de la société civile et ambitionne d'être un laboratoire d'idées pour enrichir les décisions et les politiques publiques. Après avoir mené en 2020 et 2021 une réflexion prospective en lien avec la pandémie et ses impacts sur le territoire - réflexions regroupées dans un livrable *Imaginons...* et ses 15 futurs souhaitables - le CODEV, avec l'appui de l'AURH, travaille en 2022, sur les facteurs d'attractivité urbaine dans un contexte de forte consommation d'espaces naturels et agricoles. L'AURH poursuivra sa mission d'animation afin d'aider le Codev dans ses formulations d'avis sur les documents prospectifs et de planification de la Communauté urbaine.

47 Suivi et évaluation Le Havre, ville portuaire intelligente


Lauréat du programme d'investissements d'avenir « Territoires d'Innovation », Le Havre, ville portuaire intelligente, porté par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, engage le territoire dans un grand plan d'investissements. Le Havre, ville portuaire intelligente a pour objectif de consolider la place du territoire comme un port de rang mondial, au bénéfice du territoire de la vallée de la Seine tout entier, grâce à une relation ville-port réinventée autour des défis du XXI^e siècle. L'observatoire Le Havre, ville portuaire intelligente, confié à l'AURH, assure la démarche d'évaluation du projet.

48 Analyse et enjeux de l'écosystème numérique métropolitain

Le numérique est au cœur des politiques publiques et des ambitions de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. L'avènement de la Cité numérique et le programme Le Havre, ville portuaire intelligente illustrent ce positionnement. De nouveaux enjeux se préfigurent : usages et services du numérique, fragilité de certains territoires et de certains publics, 5G, objets connectés et nouveaux acteurs. L'AURH propose en 2022 d'identifier et de matérialiser cet écosystème numérique.

4

L'AURH L'Agence en 2022

 Chaque année, le programme de travail est défini avec les partenaires adhérents réunis en conseil d'administration et assemblée générale.

Les missions sont conduites sous la direction de Simon du Moulin de Labarthète, directeur général.

Elles sont menées en mode projet, associant les domaines d'expertise de chacun : planification, stratégie urbaine, urbanisme, mobilités, paysage, habitat, démographie, environnement, tourisme, cartographie, données...

UNE ÉQUIPE ET DES EXPERTISES AU SERVICE DU TERRITOIRE

SIMON DU MOULIN DE LABARTHÈTE - Directeur général

FRÉDÉRIC BEZET - Directeur des études

Sophie CAHIERRE
Cartographe - Géomaticienne

Émilie LEBRUN
Référente tourisme et attractivité

Sophie CAPITAINE
Référente cartographie et analyse
des données

Flavie LEMARCHAND
Chargée d'études planification

Céline CARRIER
Infographiste

Antoine LENORMAND
Référent planification

Tony DANIEL DIT ANDRIEU
Architecte -
Référent projets urbains

Thierry LOCHARD
Urbaniste -
Référent mobilités et projets urbains

Wendy DÉCHAMPS
Assistante de la direction générale

Jean-François MARY
Référent données et système
d'information géographique

Virginie DELAMARE
Chargée de gestion comptable
et financière

Mathilde MUS
Géographe -
Référente données et territoires

Alexia FESQUET
Assistante d'études -
développement durable

Christine ROUSSEL
Assistante administrative

Brigitte FORESTIER
Secrétaire générale

Aurélie SOULIER
Référente dynamiques sociales
et modes de vie

Alix GAY
Responsable communication

Sarah SRIKAH
Chargée d'études planification

Émeline GRANCHER
Assistante d'études

Valentin TAPIN
Assistant d'études

Alix GUILLEMETTE
Écologue -
Référente développement durable

Florian VAUDOIS
Référent stratégie territoriale

Élodie HAMEL
Référente information et réseaux sociaux

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

】 Collectivités

EPCI

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole*
Caux Seine aggro*
Communauté de communes Cœur Côte Fleurie*
Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral*
Communauté d'agglomération Lisieux Normandie*
Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle*
Communauté de communes du pays de Honfleur-Beuzeville
Communauté de communes Roumois Seine
Communauté de communes Yvetot Normandie
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre*
PETR Plateau de Caux Maritime*
Syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises*

Communes

Le Havre*, Beuzeville, Cauville, Deauville, Épouville, Épretot, Étainhus, Fontaine-la-Mallet, Fontenay, Gainneville, Gommerville, Gonfreville-l'Orcher, Graimbouville, Harfleur, La Cerlangue, La Remuée, Les Trois Pierres, Lisieux, Manéglise, Mannevillette, Montivilliers, Notre-Dame-du-Bec, Octeville-sur-Mer, Oudalle, Pont-Audemer, Rogerville, Rolleville, Sainneville-sur-Seine, Sainte-Adresse, Saint-Aubin-Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Laurent-de-Brèvedent, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Vincent-Cramesnil, Sandouville

】 État et ses représentants

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie*
Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime*
Direction départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure*
Direction départementale des Territoires et de la Mer du Calvados*

Membre de droit

Préfet de Normandie ou son représentant*

Membres avec voix consultatives

Directrice régionale des finances publiques de Normandie*
Secrétaire général aux Affaires régionales de Normandie*

】 Régions et départements

Région Normandie*
Département de l'Eure*

】 Chambres consulaires

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*
Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime
Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

】 Autres membres

Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine*
HAROPA - Port*
Logistique Seine-Normandie*
Établissement public foncier de Normandie*
Agence régionale de la Santé Normandie
Alcéane
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Maritime
Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Normandie
École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille
Groupe hospitalier du Havre
INSEE Normandie
Institut du droit international des transports
Maison de l'architecture de Normandie
Parc naturel régional des boucles de la Seine normande
Port Center
Rectorat de l'Académie de Normandie
Synerzip-LH
Université Le Havre Normandie

**Les membres de l'assemblée générale indiqués par une *
constituent le conseil d'administration de l'Agence**

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS 2022

► [Axe 1] Observer, diffuser la connaissance, animer les politiques publiques

Consolidation des ressources

[1] Gestion de la donnée, de l'information géographique et cartographique

Observation et prospective

[2] Portraits des territoires des intercommunalités de l'Estuaire de la Seine

[3] Observatoire du logement et de l'habitat

[4] Observatoire de l'immobilier d'entreprise

[5] Cahiers de la mobilité : mobilités selon l'âge, le genre, les temps de déplacements, les relations urbains-péri-urbains

[6] Observatoire Le Havre Ensemble

[7] Déclinaisons de l'étude démographique INSEE / AURH

[8] Vallée de Seine – Dispositif d'observation, d'études et de prospective (CPIER 1.1) et cartographie des grands projets (CPIER 1.4)

Information - Formation - Communication - Veille

[9] Veille, ressources documentaires et site internet

[10] Suivi projet professionnel étudiants URBANITÉ

[11] Découverte urbaine et architecturale interface ville-port du Havre

[12] Valorisation des événements et actions du PMES

► [Axe 2] Développer des stratégies urbaines et territoriales

Études stratégiques

[13] Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition de la stratégie « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) »

[14] Accompagnement pour la mise en œuvre d'un Plan Paysage

[15] Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du plan vélo

[16] Cahier de recommandations PPRL

[17] Opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre

[18] Étude pilote fragilité numérique - Caux Seine Agglomération

[19] Études déclinaisons tracé tramway

Élaboration des documents d'urbanisme

[20] Élaboration du PLUi Le Havre Seine Métropole et révision du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire

[21] Anticipation des évolutions des documents d'urbanisme de la Pointe de Caux

[22] Élaboration du Plan de Mobilité Le Havre Seine Métropole - Assistance à maîtrise d'ouvrage

[23] Élaboration du RLPI Le Havre Seine Métropole - Assistance à maîtrise d'ouvrage

[24] Élaboration du RLPI Fécamp Caux Littoral

[25] Élaboration du PLUi de la Côte d'Albâtre

[26] Révision du SCoT Plateau de Caux Maritime

[27] Évolution du PLUi Fécamp Caux Littoral

Études urbaines et territoriales

[28] Coordination et animation du Cœur métropolitain

[29] Accompagnement pour le devenir des quartiers sud du Havre et interface ville-port

[30] Maîtrise du développement urbain de la vallée de la Seine (CPIER 1.4) - Études urbaines Citadelle, Magasins Généraux et Technor - Assistance à maîtrise d'ouvrage

[31] Soutien technique opérationnel aux collectivités pour des projets urbains vertueux

[32] Études urbaines pour les Petites villes de demain : Étretat, Saint-Romain de Colbosc et Criquetot l'Esneval

[33] Accompagnement des collectivités pour des concours de maîtrise d'œuvre

[34] Étude mobilités ville d'Harfleur

► [Axe 3] Fédérer et innover pour rendre plus attractif nos territoires

Échelle Vallée de Seine

[35] Appui à la coopération des agglomérations de l'axe Seine

[36] Animation réseau des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

[37] Connaissance des paysages de la Vallée de la Seine

[38] Réseau des agences d'urbanisme normandes

Échelle Estuaire de la Seine

[39] Démarche alimentaire

[40] Tiers Lieux

[41] Open Data

[42] Gestion des déchets

[43] Estuaire, territoire cyclable

[44] Estuaire, territoire de mobilité électrique

[45] Évènement cyclable grand public à l'échelle de l'estuaire

Échelle Le Havre Seine Métropole

[46] Animation du CODEV

[47] Suivi et évaluation Le Havre, ville portuaire intelligente

[48] Analyse et enjeux de l'écosystème numérique métropolitain



aurh.fr
[02 35 42 17 88]

